

ALSH 3/11 ans de Bubry - du 09/11/2022 au 14/12/2022

Nom et Prénom de / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard le
lundi 7 novembre

Pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com

	Mercredi 09 Novembre	Présence	Mercredi 16 Novembre	Présence	Mercredi 23 Novembre	Présence
Matin	Atelier bois Décorations de Noël	<input type="checkbox"/>	Prépare ton goûter Calendrier de l'aveut	<input type="checkbox"/>	Arrivée pour 9h Spectacle conté Ulysse en valise AQuistinic	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique fourni	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Peinture sur bois Atelier lecture à la médiathèque	<input type="checkbox"/>	Fresque : le traîneau du Père Noël A la recherche d'élément de la nature	<input type="checkbox"/>	Finition du calendrier de l'aveut	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 30 Novembre	Présence	Mercredi 7 Décembre	Présence	Mercredi 14 décembre	
Matin	Décoration et remplissage du calendrier de l'aveut Décoration pour le sapin	<input type="checkbox"/>	Origami de Noël Installation et décoration du sapin	<input type="checkbox"/>	Fête de Noël Atelier cuisine	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Le jeu des lutins	<input type="checkbox"/>	Le relais de Noël	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers de Noël avec les familles Goûter	<input type="checkbox"/>

Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

-

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2022
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

